



Ploufragan, le 15 février 2021

Aux Président(e)s des associations affiliées à la ligue

Objet : convocation à l'assemblée générale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous convier à **l'assemblée générale de la Ligue**

Jeudi 18 mars 2021 - 20h00
en visioconférence

Comme le prévoient nos statuts, le représentant de votre association (qui doit être à jour de ses cotisations vis-à-vis de la ligue) à l'assemblée générale devra être licencié à la Fédération (*les représentants des clubs qui ne sont pas "le président du club" devront transmettre un pouvoir en amont de la réunion pour pouvoir y participer - modèle joint*).

Pour le bon fonctionnement de cette assemblée, organisée exceptionnellement en visioconférence, nous demandons qu'une seule connexion soit effectuée par association (celle du Président - de la Présidente - ou du représentant désigné qui aura transmis un pouvoir en amont).

Ordre du jour :

- Ouverture par le président
- Adoption des procès-verbaux des AG 2020 (09 février et 16 septembre)
- Rapport financier et budget prévisionnel
- Rapport du président
- Questions diverses

Les questions diverses sont à faire parvenir par courrier ou mail au bureau de la Ligue (maison des sports de Ploufragan - bretagne.roller.skate@gmail.com) ou au responsable de la Commission sportive concernée ou au président de la Ligue, **avant le 15/03/2021**.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations sportives les meilleures.

Michel RIGAUDEAU
Président